

LA DECLARATION DE NAISSANCE

Qui doit faire la déclaration ? Le père ou la mère.

Quand doit-on la faire ? Elle doit être effectuée dans un délai de 3 jours suivant la naissance, sachant que le jour de la naissance ne compte pas.

| Jour de la Naissance | Dernier jour de la déclaration |
|----------------------|-----------------------------------|
| Lundi | Jeudi |
| Mardi | Vendredi |
| Mercredi | (Dimanche ne compte pas) Lundi |
| Jeudi | (Dimanche ne compte pas) Lundi |
| Vendredi | Lundi |
| Samedi | Mardi |
| Dimanche | Mercredi |

(Si dernier jour férié le jour suivant)

La déclaration de naissance a pour objectif de donner une existence juridique au nouveau-né en l'inscrivant sur les registres de l'Etat civil.

Où doit-on la faire ? Se présenter à la Mairie de Villepinte, Service Etat Civil

LUNDI AU VENDREDI 8 h 30 – 11 h 30 13 h 30 – 17 h 00

SAMEDI 8 h 30 – 11 h 30

LISTE DES PIECES A FOURNIR

1. SELON LES SITUATIONS

a. Parents mariés de nationalité française.

- Livret de Famille
- Pièces d'identité des parents

b. Parents mariés de nationalité étrangères.

- Livret de Famille et/ou acte de mariage.
- Pièces d'identité des parents

c. Parents non mariés.

- Acte de reconnaissance
- Pièces d'identité des parents
- Livret de Famille

(s'il a été établi au préalable)

(si 2^{ème} enfant commun)

d. Parents non mariés de nationalité étrangères.

- Acte de reconnaissance
- Pièces d'identité des parents

(s'il a été établi au préalable)

2. LA TRANSMISSION DU NOM DE FAMILLE

- a. Déclaration de choix de nom dans le cas d'un 1^{er} enfant commun avec copie des pièces d'identité (imprimé joint en page suivante ou le demander en mairie, à compléter et signer par les parents puis le remettre en Mairie dans les 3 jours de la déclaration).
- b. Attestation du Consulat si parents étrangers se prévalant d'un loi étrangère (le remettre en Mairie dans les 3 jours de la déclaration).

Pour toute situation particulière et renseignements complémentaire contacter la mairie au Tel :
01.41.52.53.14 ou 01.14.52.53.37